

inctions du feu Roi , propres à exciter la jalousie de ses camarades , vient d'être condamné par un Conseil de Guerre , tenu à Breil , à une prison de 6 ans & déclaré incapable de jamais servir le Roi , aiant été convaincu d'avoir fait embarquer sur son vaisseau le Roland , une courtisane déguisée & de s'être comporté très-indécemment avec elle dans son trajet ; d'avoir provoqué au combat un des officiers de son bord ; d'avoir fait un commerce de marchandises &c. Vainement il allégué qu'il a fait seize campagnes ; que depuis plus de vingt ans qu'il est au service , il n'a jamais déshonoré le pavillon du Roi & que c'est l'unique fois qu'il s'est permis ce que tant d'autres avoient fait impunément. Il a été enfermé au château de Saumur.

On a reçu de Picardie la nouvelle , que le 25 du mois dernier , vers les 4 heures après-midi , une grêle affreuse , de la grosseur d'un œuf de pigeon , avoit dévasté cinq paroisses de l'élection de St. Quentin , & qu'elle ne laissoit presque plus d'espoir d'aucune récolte à Echaucourt , Magny , Bellinglise , Pontouët & Betancourt.

VERSAILLES (le 30 Juin.) Le seize de ce mois , Mgr. le Comte d'Artois , qui avoit accompagné le Roi depuis Rheims jusqu'à Soissons , quitta S. M. pour venir voir ici Mad. la Comtesse son épouse , & en repartit le 18 pour aller à Cambrai voir son régiment & quelques régimens Suisses qui ont dû se trouver sur son passage. Ce